Possedez-vous un terrain, une maison ou un appartement en NG? OUI NON De Eles vous propriétaire d'une maison en Tribu? OUI NON NON NON NON NON NON NON NON NON NO	Êtes vous titulaire d'un bail emphythéotique (25 ans minimum) OUI	NON				
OBSERVATIONS Avez vous benéficie d'une subvention? OUI NON RAPPEL Aux veus de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvie 1978 (Informatique et liberté) Les informatique et liberté) Les informations figurant et transmises feront l'Objet d'un traitement Informatie. Vous pouvez au regard de cette loi, accèder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont taites. La fourniture d'informations inexactes peur entrainer la réparation du préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullifié du contrat pour de la d'abitat définies en faveur des populations concernées. Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérifié de nature à œusser un préjudice et accompile par quelque moyen que ce soit dans un étre out out ut autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'abitati la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit s.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Le soussigné(e)						
OBSERVATIONS Avez vous benéficie d'une subvention? OUI NON RAPPEL Aux veus de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvie 1978 (Informatique et liberté) Les informatique et liberté) Les informations figurant et transmises feront l'Objet d'un traitement Informatie. Vous pouvez au regard de cette loi, accèder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont taites. La fourniture d'informations inexactes peur entrainer la réparation du préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullifié du contrat pour de la d'abitat définies en faveur des populations concernées. Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérifié de nature à œusser un préjudice et accompile par quelque moyen que ce soit dans un étre out out ut autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'abitati la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit s.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Le soussigné(e)	Êtes vous propriétaire d'une maisosn en Tribu?	NON				
OBSERVATIONS Avez vous benéficie d'une subvention? OUI NON RAPPEL Aux veus de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvie 1978 (Informatique et liberté) Les informatique et liberté) Les informations figurant et transmises feront l'Objet d'un traitement Informatie. Vous pouvez au regard de cette loi, accèder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont taites. La fourniture d'informations inexactes peur entrainer la réparation du préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullifié du contrat pour de la d'abitat définies en faveur des populations concernées. Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérifié de nature à œusser un préjudice et accompile par quelque moyen que ce soit dans un étre out out ut autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'abitati la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit s.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Le soussigné(e)	Si OUI a quelle adresse					
OBSERVATIONS Avez vous benéficie d'une subvention? OUI NON RAPPEL Aux veus de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvie 1978 (Informatique et liberté) Les informatique et liberté) Les informations figurant et transmises feront l'Objet d'un traitement Informatie. Vous pouvez au regard de cette loi, accèder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont taites. La fourniture d'informations inexactes peur entrainer la réparation du préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullifié du contrat pour de la d'abitat définies en faveur des populations concernées. Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérifié de nature à œusser un préjudice et accompile par quelque moyen que ce soit dans un étre out out ut autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'abitati la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit s.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Le soussigné(e)						
Aux wues de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvie 1976 (Informatique et liberte) Les informations figurant et transmises feront l'objet d'un tratiement Informatisé. Vous pouvez au regard de cette loi, accéder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre de mande. Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude de décle rations qui leur sont fates. La fourniture d'informations inexactes peut entraîner la réparation du préjudice è veruntellement sub oi une encore la nullité du contrat pour doi ou sa résolution. Rappel de l'article 441-1 du Code Pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérifé de nature à causer un préjudice è avenuelle par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut voir pour étet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des consèquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR le soussigné(e)	Ce bien est-il loué? OUI NON Montant du loyer D	Avez vous bénéficié d'une subvention? OUI NON				
Les informations figurant et transmises feront l'objet d'un traitement Informaties. Vous pouvez au regard de cette loi, accéder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont faites. La four intrainer la réparation du préjudice et vertiente l'exactitude des déclarations qui leur sont faites. La four paration du préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit but ou bien encore la nullité du contrat pour doi ou sa résolution. Rappel de l'article 441-1 du Code Pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit bais ir a preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Ile soussigné(e)	OBSERVATIONS	Aux vues de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvier				
d'un traitement Informatisé. Vous pouvez au regard de cette loi, accéder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont faites. La double des déclarations qui leur sont faites. La double des déclarations qui leur sont faites. La double ou bien encore la rullité du contrat pour dol ou sa résolution. Rappel de l'article 441-1 du Code Pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à œuser un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour deff d'étabilir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juri-diques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DécLARATION SUR L'HONNEUR Le soussigné(e)		1978 (Informatique et liberte)				
teme ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques so- ciales de l'habitat définies en faveur des populations concernées. La Maison de l'Habitat ainsi que les opérateurs se ré servent la possibilité de vérifier l'exactitude des décla rations qui leur sont faita. La fourniture d'informations inexactes peut entraîner la réparation du préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullité du contrat pour dol ou sa résolution. Rappel de l'article 441-1 du Code Pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit o tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juri- diques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Je soussigné(e)		d'un traitement Informatisé. Vous pouvez au regard de cette loi, accéder à tout moment aux informations vous concernant et les rec- tifier auprès du service qui a enregistré votre de-				
servent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclar rations qui leur sont faites. La fourniture d'informations inexactes peut entraîner la réparation du préjudice éventuellement subi ou bien encore la nulité du contrat pour dol ou sa résolution. Rappel de l'article 441-1 du Code Pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'armende soit 5.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Je soussigné(e)		terne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques so- ciales de l'habitat définies en faveur des populations				
Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR De soussigné(e)		d'informations inexactes peut entraîner la réparation du préjudice éventuellement subi ou bien encore la				
vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5.370.000 CFP. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Le soussigné(e)		Rappel de l'article 441-1 du Code Pénal :				
De soussigné(e)		vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit				
De soussigné(e)						
De soussigné(e)	DÉCLARATION SUR L'I	HONNEUR				
certifie sur l'honneur que : les déclarations contenues dans ce questionnaire sont sincères et véritables, les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration. Toute fausse déclaration de ma part donnera à 'opérateur, le droit d'annuler ma candidature ou de reprendre le logement qui m'aura été attribué. « J'autorise la Maison de l'Habitat, la SIC, le FSH, la SEM AGGLO, la SECAL et l'OPAL ex AdHS à introduire les informations ci-dessus dans leur fichier informatique. Conformément à la loi informatique et libertés 78-17, je disposerai d'un droit d'accès et de rectification à outes les informations transmises à ces organismes. » =ait à Nouméa le,						
les déclarations contenues dans ce questionnaire sont sincères et véritables, les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration. Toute fausse déclaration de ma part donnera à 'opérateur, le droit d'annuler ma candidature ou de reprendre le logement qui m'aura été attribué. « J'autorise la Maison de l'Habitat, la SIC, le FSH, la SEM AGGLO, la SECAL et l'OPAL ex AdHS à introduire les informations ci-dessus dans leur fichier informatique. Conformément à la loi informatique et libertés 78-17, je disposerai d'un droit d'accès et de rectification à outes les informations transmises à ces organismes. » Fait à Nouméa le,	Je soussigné(e)					
les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration. Toute fausse déclaration de ma part donnera à 'opérateur, le droit d'annuler ma candidature ou de reprendre le logement qui m'aura été attribué. J'autorise la Maison de l'Habitat, la SIC, le FSH, la SEM AGGLO, la SECAL et l'OPAL ex AdHS à introduire les informations ci-dessus dans leur fichier informatique. Conformément à la loi informatique et libertés 78-17, je disposerai d'un droit d'accès et de rectification à outes les informations transmises à ces organismes. » Fait à Nouméa le,	certifie sur l'honneur que :					
Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration. Toute fausse déclaration de ma part donnera à 'opérateur, le droit d'annuler ma candidature ou de reprendre le logement qui m'aura été attribué. « J'autorise la Maison de l'Habitat, la SIC, le FSH, la SEM AGGLO, la SECAL et l'OPAL ex AdHS à introduire les informations ci-dessus dans leur fichier informatique. Conformément à la loi informatique et libertés 78-17, je disposerai d'un droit d'accès et de rectification à toutes les informations transmises à ces organismes. » Fait à Nouméa le,	- les déclarations contenues dans ce questionnaire sont sincères et véritables,					
'opérateur, le droit d'annuler ma candidature ou de reprendre le logement qui m'aura été attribué. « J'autorise la Maison de l'Habitat, la SIC, le FSH, la SEM AGGLO, la SECAL et l'OPAL ex AdHS à introduire les informations ci-dessus dans leur fichier informatique. Conformément à la loi informatique et libertés 78-17, je disposerai d'un droit d'accès et de rectification à outes les informations transmises à ces organismes. » Fait à Nouméa le,	- les documents joints sont exacts.					
dans leur fichier informatique. Conformément à la loi informatique et libertés 78-17, je disposerai d'un droit d'accès et de rectification à outes les informations transmises à ces organismes. » Fait à Nouméa le,						
Signature(s) du Demandeur et du Co demandeur	Fait à Nouméa le,					
	Signature(s) du Demandeur et du Co demandeur					



DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

MAIS: N DE L'HABITAT EN PROVINCE SUD
Cadre réservé au service
uméro Unique Dossier constitué par
ate de création J J M M A A A A Date de dépot J J M M A A A Date de renouvellement J J M M A A A A
Province Sud OPAL SECAL FSH SEM AGGLO SIC
Demandeur Monsieur Madame Mademoiselle Nationalité I
Nom
Nom de jeune fille
Date de naissance J J M M A A A A Lieu de naissance D Date d'arrivée en PS J J M M A A A A
Situation de famille Marié(e) Concubinage Divorcé(e) Veuf(ve) Séparé(e) Pacsé(e) Célibataire
Depuis let I I III III III III III III III III I
date arrivée en NC J J M M A A A A N° CAFAT Couverture sociale
CO Demandeur Monsieur Madame Mademoiselle Nationalité
Nom de jeune fille
Prénom(s)
Date de naissance J J M M A A A Lieu de naissance Date d'arrivée en PS J J M M A A A A
Situation de famille Marié(e) Concubinage Divorcé(e) Veuf(ve) Séparé(e) Pacsé(e) Célibataire
Depuis le J J M M A A A Tél domicile
date arrivée en NCJ J M M A A A N° CAFAT C Couverture sociale
Vos adresses. Adresse du logement où vous vivez actuellement (si différente de la précedente)
Bâtiment
Voie/Rue Company Compa
Quartier
Quartier Code postal Code postal Adresse ou le courrier doit vous être envoyé Bâtiment Escalier Appartement Étage Numéro
Bâtiment Escalier Appartement Étage Numéro
Voie/Rue
BP Code postal Commune D
Autres personnes devant occuper le logement
Nombre Total de personnes E Enfant Fs Frère/soeur As Ascendant Au Autres
Nom et Prénom
Lien de parenté Date JJMMAAA Lieu de naissance
Revenu Couverture sociale Activité CSP
Denuis le COMO A charge OUI NON
Commune de résidence Commune de scolarité Lieu de naissance Davesus Da
Nom et Prénom
Lien de parenté
Revenu
Commune de résidence
Activité CSP A charge OUI NON
Nom et Prénom
Lien de parenté Date Date Date Date Date Date Date Date
Revenu Revenu
Commune de résidence
Activité CSP A charge OUI NON DELIHABITAT

Autres personnes devant occuper le logement (suite)	Les Ressources
Nom et Prénom	Revenu fiscal avis d'Imposition
Lien de parenté	Salaire net imposable
Revenu	Retraite Cafat C
Commune de résidence	Pensions (reversion, veuvage,
Activité CSP A charge OUI NON	Pension alimentaire
Nom et Prénom	Autres (précisez)
	Total Net Imposable
Lien de parente Date Date Date Date Date Date Date Date	Bourse (montant mensuel)
Commune de résidence	Allocations Familiales
	Aides sociales
	Autres aides
Nom et Prénom Date Date Date Date Date Date Date Date	Total ressources
Lien de parenté Date Date Date Date Date Date Date Date	Cumul Imposable
Revenu	
Commune de résidence	Charges fixes et créo
Activité CSP A charge OUI NON	\mathbf{S}
Nom et Prénom	Pensions à verser
Lien de parenté	E
Revenu	Total
Commune de résidence	ES
Activité CSP A charge OUI NON	Nature crédits en cours
Nom et Prénom	Nature crédits en cours
Lien de parenté Date Date J J M M A A A Lieu de naissance	SS
Revenu	풉
Commune de résidence Commune de scolarité Commune de scolarité	
Activité CSP A charge OUI NON	Montants mensuels crédits
Situation professionnelle et employeur Demandeur Activité CSP Profession	
Depuis le JJMMAAAA Date de fin JJMMAAAA	
Nom employeur	Total
Adresse employeur	
N°Ridet	Date de fin de crédits
Lieu Commune Commune Commune	
Depuis le JJMMAAAA Date de fin JJMMAAAA Nom employeur	
Nom employeur Nomeron	Montant global cont
Adresse employeur	
	Type d'épargne
	Date du déblocage
CODE ACTIVITÉ CODE CSP	Montants
CODE ACTIVITÉ CODE CSP A CDI D Retratté G Non salarié 1 Ouvrier 5 Agent maitrise 9 Agriculteur 13 Retraité	LOCATION
C Artisan F Studiant Autro 3 Employé / Artisan 11 Profession Libérale 15 Sans emploi	Appartement Lot Nu Lot Bati
4 Saisonnier 8 Commerçant 12 Fonctionnaire 16 Non précisé	Lot Nu Lot Bati
Statut actuel Nbre d'occupants dans le logement actuel Depuis le J J M M A A A A	Commune souhaitée 1
Typologie F1 F2 F3 F4 F5 F6 Appartement Maison Squat Cabane Autre	
Déjà Locataire SIC FSH SEM AGGLO Privé	Lot Nu Lot Bati Commune souhaitée 1 — DESTINATAIRES Province Sud
Typologie F1 F2 F3 F4 F5 F6 Appartement Maison Squat Cabane Autre Déjà Locataire SIC FSH SEM AGGLO Privé Statut habitat AL Cabane Autre Autre Autre Autre All Cabane Al Cabane Al Cabane Autre Autre Autre Al Cabane Al Cabane Autre Autre Al Cabane Autre A	E Dravinas Cod
Loyer de base	Province Sud
1er Motif de la demande	
	Mobilité réduite O
Accession propriété MAIS DE L'HABITAT	Handicapé O
TIMAISKIN	

Les Ressources	Demandeur	Co Demandeur	Autre
Revenu fiscal avis d'Imposition N-1			
Salaire net imposable			
Retraite Cafat CRE			
Pensions (reversion, veuvage, invalidité)			
Pension alimentaire			
Autres (précisez)			
Total Net Imposable			
Bourse (montant mensuel)			
Allocations Familiales			
Aides sociales			
Autres aides			
Total ressources			
Cumul Imposable			
Charges fives at artidite (man			
Charges fixes et crédits (men			
Pensions à verser (b)			
(c)			
Total pensions (1)			
(2)			
Nature crédits en cours (3)			
(3)			
, ,			
(5)			
(1)			
Montants mensuels crédits (2)			
(3)			
(4)			
(5)			
Total crédits			
1)			
Date de fin de crédits (2)			
(3)			
(4)			
(5)			
Montant global contracté			
- "			
Type d'épargne			
Date du déblocage			
Montants			
LOCATION ACCESS	ION CONSTRUC	TION RENOVATION	ON AFAPS
	_	nent Lot Bati Appartemer	
Lot Nu Lot Bati Bati	Typologie acceptée F1	F2 F3 F4 F5	F6
Commune souhaitée 1	2	3	4
DESTINATAIRES			
Province Sud ☐ OP	AL SECAL	FSH	ilo 🗆 sic 🗆
	AL SEVAL	I SII _ SEW AGG	
		Demandeur Autre	
Handicapé OUI	NON		√ √MAIS∵N
			DE L'HABITAT